

## choix de master

Par **ameli59**, le **12/03/2006** à **15:20**

bonjour a tous

je suis actuellement en licence de droit privé dans une petite fac celle de valenciennes et je ne sais absolument pas vers quel master me diriger

en effet j'aurais aimé faire ma maîtrise à valenciennes mais le pb est que les masters 2 ne me plaisent pas et je ne veux pas me retrouver avec un master 1 d'une spécialité que je ne veux pas poursuivre et qui pourrait me poser des difficultés pour un autre master 2

alors mes questions lol lol: page not found or type unknown

-j'ai toujours eu un bon dossier à savoir mention à chaque exam et là encore plus de 12 au premier semestre de 3ème année: puis-je prétendre aux des plus sélectifs???

-quels sont les des plus porteurs?? (je sais je ne parle pas de mes goûts mais mon pb étant que le droit ne me passionne pas...)

-pouvez-vous me donner votre avis sur les masters 2 suivants: [http://www.univ-artois.fr/francais/form...s\\_cont.htm](http://www.univ-artois.fr/francais/form...s_cont.htm)

[http://www.univ-artois.fr/francais/form...s\\_risq.htm](http://www.univ-artois.fr/francais/form...s_risq.htm)

et sur cette maîtrise

<http://www.univ-artois.fr/francais/form...er1.htm#O2>

option patrimoine etc...

je suis complètement perdu...

-le droit social est-il vraiment le parent pauvre???

-ce master est-il correct??

<http://www.univ-valenciennes.fr/formati...daei1.html>

merci d'avance pour vos conseils!!!

Par **jeeecy**, le **12/03/2006** à **15:30**

je ne connais pas ces formations

mais pour te faire une idée de ce qu'elles valent tu devrais parler à ceux qui sont dans ce master 2

Par **sabine**, le **12/03/2006** à **15:52**

Je m'incrute dans le sujet! Je n'y connais rien aux masters, désolé je ne suis qu'en 1ère

année. Mais dans ma fac il n'y en a que 2 dont un qui est "master droit privé/ droit public". ça

mène à quoi?? Image not found or type unknown

Par **Agathe**, le **22/03/2006** à **17:34**

Slit! j'ai fait ma licence à Douai. Je peux te dire que le master contentieux mène à des professions (et concours) telles qu'avocat, notaire... C'est surtout des métiers judiciaires.

Le master gestion des risques mène au métier de juriste d'entreprise.

Pr le master 1 option patrimoine je ne sais pas.

Comme toi je quitte ma fac d'origine car les master ne me plaisent pas. Je vais à Lille 2 ou à la Catho pr faire un master droit social.

Qu'est-ce que tu as voulu dire sur le droit social?

Par **Agathe**, le **22/03/2006** à **17:38**

Au fait pourrais-tu me dire quels st les master à Valenciennes? Je te remercie

Par **ameli59**, le **24/03/2006** à **07:36**

voila les masters ! [http://www.univ-valenciennes.fr/formati ... /fdeg.html](http://www.univ-valenciennes.fr/formati.../fdeg.html)

:P

moi il ne m interesse pas trop a part peut etre celui de fiscalité,il parait que ca rapporte Image not found or type

sinon pour le droit social jen ai discuté avec mon prof qui di que c est porteur uniquement pour les meilleurs et que sur la promo de l année derniere de la mention droit du travail, aucun encore na trouvé de boulot...deja que l on ma toujours dit que c'etait le parent pauvre,le droit social me semble encore plus bouchés....

moi mon pb est que je n ai aucune idée de ce que je veux faire,je voudrais rester dans le plus ou moins general pour etre sur de pàs me fermer des portes et c est pour ca que le master contentieux me plaisait bien...ca me laissera toujours la possibilite de passer les concours notamment d avocat

la fac de douai a t elle une bonne reputation??combien etes vous en licence 3??as tu eu des echos sur les masters (debouché reel,selection,cote etc)

merci davance et nhesite pas si tu as des questions

Par **Agathe**, le **24/03/2006** à **13:18**

Je te remercie. Je suis très étonnée car on m'a dit que le droit social offr de larges débouchés. Tu peux être juriste en droit social, ou bosser ds les ressources humaines. Et là

ya bcp de boulot. Et tu peux aussi partir ds le public, passer des concours comme inspecteur du travail. Mon copain est manager et il a eu une formation sur Paris et sa formatrice a dit que j'avais raison de choisir le droit social car ca mène à tout.

Dc ce que tu me dis m'étonne et m'inquiète!

En ts cas j'ai regardé et ya aucun master qui me plaît à Valenciennes ms merci pr l'info!

Sinon je pense que tu as raison de choisir un master en contentieux car c'est vrai que ca reste général et ca t'ouvre pas mal de portes.

Sinon j'ai passé ma licence l'année dernière, je ne peux pas te dire exactement combien on était, peut-être 100. J'aime bien cette fac car elle est petite dc + intimiste. Les profs ds l'ensemble st très bien, très sympas.

En ce qui concerne la réputation je ne sais pas comment la fac de Douai est côtée. Et pr les débouchés réels, c'est pareil. Je sais que j'avais une copine qui a fait le master gestion des risques (pr être juriste d'entreprise) et au bout d'un an elle n'avait tjrs pas de boulot dc elle a passé le concours pr faire conseiller de réinsertion et de probation. Ms bon après je ne sais pas comment elle a cherché non +. voilà! A ton service si t'as d'autres questions

Par **Yann**, le **24/03/2006** à **17:33**

LE problème du contentieux, c'est qu'on voit la forme et pas le fond, c'est frustrant. Je ne trouve pas que ça suffise à soi-même.

Pour le master de social, ça se discute. Il y a un clivage entre la gestion des ressources humaines et le droit social, aussi étrange que ça paraisse. Tout ce qui est cabinets d'audit et services RH tu peux faire une croix dessus (sauf rares exceptions). Les organisations syndicales et patronales ne recrutent pas forcément. Et il n'y a que les grandes entreprises qui ont des juristes droit du travail. Seulement la majorité des entreprises en France sont des PME et TPE. Le mieux est d'essayer d'entrer dans un master RH, mais ils ne privilégient pas nécessairement les juristes dans leurs effectifs.

D'un autre coté, les M2 de Montpellier et Paris ont de bons débouchés en social.

Par **ameli59**, le **24/03/2006** à **18:39**

merci^pour vos reponses mais ca amene une question plus generale pour moi...quels sont les masters pro qui ont vraiment des debouchés?????quels sont ceux que vous conseillerez???

Par **Agathe**, le **24/03/2006** à **19:05**

Excellente question! je vais suivre de près les réponses! C'est clair que maintenant on ne sait + vers quoi se diriger.

Par **Yann**, le **27/03/2006** à **09:22**

Vaste question! Ce n'est pas facile d'y répondre, il faut savoir que les master dans une

matière ont des valeurs différentes selon la ville du master. Alors dire qu'un master de droit social a de bons débouchés c'est un fait, mais ça peut changer selon la ville. Mais d'une manière générale, le DJCE est sûrement un de ceux qui ont les meilleurs débouchés partout en France.

Par **jeeecy**, le **27/03/2006** à **09:56**

[quote="ameli59":1y3v964t]merci^pour vos reponses mais ca amene une question plus generale pour moi...quels sont les masters pro qui ont vraiment des debouchés?????quels sont ceux que vous conseillerez??[/quote:1y3v964t]  
un master 2 n'offre des débouchés que si les étudiants qui y sont sont compétents et savent se débrouiller

c'est vrai qu'il y a des master 2 où des étudiants réussissent mieux par la suite que d'autres, comme le DJCE, mais certains se montent la tête en épingle du coup, ce qui déplaît aux employeurs

d'une manière générale je dirai que tout master 2 est intéressant à partir du moment où tu offres un parcours cohérent et surtout intéressant pour ton futur employeur

pour cela privilégier les stages, les master 2 visant ce que tu veux faire plus tard...

Le débouché, c'est à toi de le créer. En effet, si tu es bon, l'employeur voudra te garder, c'est ce qui est arrivé à une amie qui a été embauchée parce que son maître de stage ne voulait pas qu'elle passe à la concurrence...

oui mon discours est fondé sur la personne, au contraire de l'UNEF et de ses considérations à la con où toute personne doit pouvoir tout obtenir sans rien faire, mais c'est un autre débat...

pour conclure fais le master 2 de ton choix et c'est à toi de le rendre intéressant : organisations de manifestations comme des conférences, site internet actif, partenariats avec des entreprises et des cabinets d'avocats ou autres prestigieux...

Par **artémis**, le **03/04/2006** à **14:48**

Je connais bien les formations de la fac de Douai en contentieux et en risques des entreprises, puisque je suis actuellement en master 1 dans cette fac.

Si je peux te conseiller une formation, sache que les deux sont très bien, assez chargées question heures de cours, plus que dans les autres fac (et pour les années précédentes c'est pareil.) Les stages sont peut-être un peu courts mais rien ne t'empêche de faire un mois de plus pendant les vacances...Le meilleur serait a priori le contentieux, mais en réalité tu peux choisir celui qui te plaît le plus. Certains de mes amis vont faire le contentieux pour être juristes d'entreprise (mais tu as l'obligation de faire un autre master 2 après pour te spécialiser dans une branche : fiscaliste, affairiste...)ou avocats. Une autre va faire le "risque et responsabilité" pour ensuite tenter sa chance directement en entreprise après, et ça à l'air de marcher. Maintenant je ne connais pas les autres formations qui t'intéressent...

Par **artémis**, le **03/04/2006** à **14:53**

Autre chose, ma copine qui est en master 1 droit privé patrimoine a un planning super chargé et un boulot monstre, mais les cours sont super intéressants (je suis en master 1 administration et gestion publique, et c'est atroce comme programme.) On en sort très pointu sur les successions, c'est intéressant si comme elle tu veux finir avocate ou autre...

Par **Laly**, le **26/04/2006** à **17:56**

Moi perso je suis en licence 3 droit privé et je cherche aussi quel master choisir pour l'année prochaine.

Y'a quoi comme matière dans ce master droit privé patrimoine ???

Et c'est dans quelle fac ?

Merci d'avance

+++

Par **sanremo34**, le **18/05/2006** à **13:23**

Bonjour à tous !

Croyez vous que préparer un M2 contentieux et l'IEJ en meme temps soit compatible ?  
Ce n'est pas que je sois pressée par le temps puisque j'en ai encore pas mal avant,

l'échéance (L3 à la prochaine rentrée si tout va bien) mais j'aime bien m'informer.. Image not found or type unknown

N'hésitez pas à me donner vos conseils et vos avis et d'avance, merci à vous.

Par **Yann**, le **18/05/2006** à **13:27**

C'est tout à fait conciliable, d'ailleurs beaucoup de personnes le font avec succès chaque année. Beaucoup d'éléments se recoupent dans ces deux formations et le M2 contentieux sera très utile pour l'exam d'entrée au CRFPA

Par **sanremo34**, le **18/05/2006** à **13:46**

:oops:

Merci Yann pour ta réponse rapide alors comme tu es là, j'en profite éventuellement Image not found or type unknown  
pour te poser une autre question mais concernant le choix des matières en L3 cette fois.

En fait j'ai déjà plus ou moins fait mon choix mais si tu pouvais m'en dire ce que tu en penses ce serait sympa.

Voilà, il faut choisir (en privé) 2 matières à Td entre droit civil - procédure pénale - droit commercial et droit du travail. Et au 2nd semestre sera couplé avec procédure pénale, droit européen des droits de l'homme que je vais donc prendre en td avec droit civil qui traite au 1er semestre des contrats spéciaux puis de la garanti des suretés au 2nd.

Quant à l'unité complémentaire, il faut prendre l'une des 4 matières citées précédemment (droit du travail ou commercial?) et choisir entre théorie gal des libertés publiques - fisaclité - histoire du droit proprio - Ve république. Je pense prendre les 2 premières.

quant au 2nd semestre, ce sera je pense droit européen et grandes controverses francaises contre droit adm et histoire du travail et protection social.

Mon choix est il judicieux compte tenu de mon projet ?

Par **Yann**, le **18/05/2006** à **14:08**

:oops:

Je suis pas sûr d'avoir vraiment tout compris Image not found or type unknown

Mais en gros évite les matières de public, sauf droits de l'homme puisque ça tombera à l'entretien de l'examen d'avocat. Après c'est surtout une affaire de goût. Moi je prendrai droit du travail plutôt que commercial. Mais c'est un choix personnel.

Par **sanremo34**, le **18/05/2006** à **15:18**

:oops:

Désolée, c'est vrai que mon explication est brouillon Image not found or type unknown

En fait je vais choisir droit civil et procédure pénal en Td au 1er semeste et donc droit comm et du travail seront sans Td.

En fait ce sont les 4 matières en U1 et parmi elles, il faut en choisir 2 à td et sur les 2 restantes, une matière bascule en U2 mais en fait on étudie quand même les 4 matières.

Quant aux options, si je choisis fiscal puis droit euro au 2nd semestre, ce n'est pas par rapport aux affinités car je n'aime pas mais parce que j'ai vu sur le site de l'IEJ que si tu avais validé certaines matières, tu pouvais en être dispensé à l'exam d'entrée et il s'agit en l'occurrence de Fi Pu, fiscalité, compta et droit européen entre autre. Je n'ai plus exactement en tête la configuration des matières.

Ah moins que j'ai mal compris !

Savez vous quelque chose à ce sujet ?

Par **anonym**, le **18/05/2006** à **21:44**

effectivement il existe encore certaines dispenses, et c'est bien de savoir à l'avance car des matières entières en moins pour un concours, c'est pas négligeable. Image not found or type unknown  
tu peux effectivement être dispensée de finances publiques ou comptabilité privée (tu ne passes qu'une des 2 matières pour l'examen du CRFPA) et aussi voies d'exécution et "procédure communautaire" je crois (de même tu choisis entre les 2).

voilà, ce sont les seules dispenses qu'il reste maintenant !

(attention, par contre il y a certaines conditions, notamment la matière doit avoir fait l'objet d'au moins 30 heures d'enseignement) = à noter que le choix final de la dispense reste de la discrétion du service du CRFPA qui s'en occupe (sans motivation ni recours il me semble).

Par **Yann**, le **19/05/2006** à **07:45**

De plus la dispense évite de passer une épreuve, mais ne fait pas bénéficier de la note qu'on a obtenu à la fac. C'est un élément à prendre en compte pour le choix de matières. Ainsi si on a obtenu un 13 en fi pu ça ne donne pas autant de points pour le CRFPA.

Par **sanremo34**, le **20/05/2006** à **17:38**

Mais ce sont bien des matières obligatoires et qui ne font pas parti de la liste des 11 parmi lesquelles on doit choisir ?

Par **anonym**, le **24/05/2006** à **11:51**

la liste des 11 à laquelle tu fais allusion, c'est autre chose = c'est pour le cas pratique des épreuves d'admissibilité.

si je ne me trompe pas, les finances publiques /ou compta privée ET procédure communautaire /ou voies d'exécution font partie des épreuves d'admission (donc petits oraux) et il est obligatoire de choisir 2 matières sur les 4, sauf dispense.

Par **sanremo34**, le **24/05/2006** à **13:03**

Ok, c'est bien ce que je pensais ! Merci pour l'info.  
Voies d'exécution c'est les procédures ?

Par **jeeecy**, le **24/05/2006** à **13:46**

[quote="sanremo34":1cudh475]Ok, c'est bien ce que je pensais ! Merci pour l'info.  
Voies d'exécution c'est les procédures ?[/quote:1cudh475]  
oui c'est ca

Par **Delph**, le **29/06/2006** à **11:48**

Bonjour, je voudrais savoir s'il y a des M2 contentieux parmi nous, et dans l'affirmative, ce qu'ils comptent faire par la suite ?

Et que vive la curiosité Image not found or type unknown non c'est juste que je veux en savoir plus et me fixer dans  
:!:

mon orientation Image not found or type unknown

Par **alva**, le **29/07/2006** à **01:19**

alors J'ai pas compris :il faut ou pas choisir Fiscal et pu pour avoir des points a CRFPA?

Par **alva**, le **29/07/2006** à **01:24**

En fait j'ai pas compris:c'est un avantage d'etre dispense des epreuves de Fi et Pu ou pas?puisque'on gagne pas autant de points que la note obtenue dans ces matieres a la fac!

Par **sanremo34**, le **29/07/2006** à **11:53**

L'avantage surtout c'est d'avoir moins de matières à préparer car c'est déjà lourd comme programme et ce qui est pris est pris..

En fait, dans l'absolu, tu peux mieux réussir comme tout autant te ramasser à l'épreuve donc si tu peux l'éviter et te concentrer sur les autres matières, à mon sens, c'est pas plus mal.

:wink:

Non ?! Image not found or type unknown

Par **alva**, le **31/07/2006** à **02:28**

oui t'as raison

mais j'ai vu dans certains sites que ce n'était plus possible d'être dispense!

Je ne sais pas si ça peut changer selon les villes et les IEJ différentes!

En fait on aura quoi comme note si on sera dispense? Par ex si j'ai eu 15 je vais avoir cette note reportée dans les notes du concours ou pas?

Comment ça fonctionne? Ou alors on aura à choisir une autre matière au lieu de la matière dont on est dispense? Car le Droit fiscal est en oral, alors si on est dispense on aura pas oral du tout? Comment on va faire pour récupérer les points qu'on aura eu?

Par **margo**, le **20/08/2006** à **10:41**

bonjour!

d'après vous, dans l'objectif de tenter le concours de l'ENM, vaut-il mieux faire un master droit civil ou droit pénal?

le master droit de l'entreprise et des affaires peut-il convenir ?  
merci pour vos réponses!